

**Base Nautique
Colmar-Houssen**

BON DE RETRAIT

Tampon
de la
commune

A l'occasion de la saison estivale 2022, Colmar Agglomération et la commune de BISCHWIHR offrent à chaque habitant, deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen.

Chaque foyer est invité à **compléter le présent document original et à se présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile**

Adresse du foyer : _____

Téléphone : _____

Nom	Prénom	Date de naissance
X 2 billets	TOTAL billets	

- Bon de retrait unique et original. Aucun bon supplémentaire ne sera délivré en Mairie.
- Bon de retrait pour deux billets individuels par personne d'un même foyer. Une même personne ne peut figurer sur plusieurs bons.
- Les enfants de moins de 6 ans bénéficient déjà d'un accès gratuit à la base nautique. Il n'est pas nécessaire de leurs procurer de billets
- Les billets réservés aux habitants de BISCHWIHR ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils seront utilisables **uniquement pour la saison 2022**.
- La Mairie est ouverte au public lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 12h15 et mardi et jeudi après-midi de 13h00 à 17h30.
- Bon de retrait valable **jusqu'au 31 août 2022**.